

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiés)

	Trois mois arrêtés les 30 septembre		Neuf mois arrêtés les 30 septembre	
	2004	2003 (redressé note 2a))	2004	2003 (redressé note 2a))
REVENUS				
Imprimerie	2,143.0	\$ 2,205.5	\$ 6,280.9	\$ 6,652.0
Câblodistribution	221.3	202.3	640.4	595.8
Journaux	207.5	199.5	640.9	620.7
Télédiffusion	71.3	67.2	251.6	243.9
Loisir et divertissement	61.7	49.8	160.7	135.8
Télécommunications d'affaires	21.5	18.2	56.1	60.1
Intégration Web – Technologie	12.2	9.8	37.2	33.4
Internet – Portails	8.0	6.4	24.1	20.2
Siège social	0.1	0.1	0.2	0.2
Intersectoriels	(34.7)	(25.1)	(97.1)	(84.2)
	<u>2,711.9</u>	<u>2,733.7</u>	<u>7,995.0</u>	<u>8,277.9</u>
COÛT DES VENTES ET FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION	(2,284.2)	(2,321.3)	(6,744.3)	(7,159.4)
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS	427.7	412.4	1,250.7	1,118.5
Amortissement	(160.2)	(169.1)	(494.4)	(522.5)
Frais financiers (note 3)	(114.1)	(146.4)	(385.9)	(430.2)
Provision pour rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres charges spéciales (note 4)	(18.9)	6.6	(94.9)	(105.3)
Gain sur variation de la juste valeur de débetures échangeables (note 2b)	15.0	-	15.0	-
Gain sur disposition d'un placement de portefeuille	-	-	1.3	-
(Perte nette) gain net sur refinancement de dettes (note 7)	-	-	(2.6)	7.5
BENEFICE AVANT IMPOTS SUR LE BENEFICE	149.5	103.5	289.2	68.0
Impôts sur le bénéfice :				
Exigibles	8.1	0.2	51.4	27.6
Futurs	36.3	23.3	39.7	(30.3)
	<u>44.4</u>	<u>23.5</u>	<u>91.1</u>	<u>(2.7)</u>
	<u>105.1</u>	<u>80.0</u>	<u>198.1</u>	<u>70.7</u>
Dividendes sur actions privilégiées de filiales	(12.0)	(13.6)	(35.8)	(38.3)
Part des actionnaires sans contrôle	(52.1)	(49.7)	(108.9)	(35.1)
BÉNÉFICE (PERTE) TIRÉ(E) DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	41.0	16.7	53.4	(2.7)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	-	-	(0.6)	1.6
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	41.0	\$ 16.7	\$ 52.8	\$ (1.1)
RÉSULTAT PAR ACTION (note 8)				
De base				
Tiré des activités poursuivies	0.63	\$ 0.26	\$ 0.83	\$ (0.04)
Bénéfice net (perte nette)	0.63	\$ 0.26	\$ 0.82	\$ (0.02)
Dilué				
Tiré des activités poursuivies	0.63	\$ 0.26	\$ 0.82	\$ (0.04)
Bénéfice net (perte nette)	0.63	\$ 0.26	\$ 0.82	\$ (0.02)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64.6	64.6	64.6	64.6

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non vérifiés)

	Trois mois arrêtés les 30 septembre		Neuf mois arrêtés les 30 septembre	
	2004	2003 (redressé note 2a)	2004	2003 (redressé note 2a)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, frais financiers, provision pour rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres charges spéciales, gain sur variation de la juste valeur de débiteurs échangeables, gain sur disposition d'un placement de portefeuille et (perte nette) gain net sur refinancement de dettes				
Imprimerie	256.8	\$ 278.1	\$ 757.0	\$ 685.7
Câblodistribution	89.7	65.7	253.5	200.3
Journaux	51.0	50.4	155.6	159.1
Télédiffusion	12.9	11.7	55.0	52.9
Loisir et divertissement	10.5	4.8	14.6	8.7
Télécommunications d'affaires	4.2	2.4	11.3	11.6
Intégration Web – Technologie	0.4	0.2	1.5	0.7
Internet – Portails	1.2	0.5	3.3	1.6
Revenus (dépenses) relevant de la direction de la Compagnie	1.0	(1.4)	(1.1)	(2.1)
	427.7	\$ 412.4	\$ 1,250.7	\$ 1,118.5
Amortissement				
Imprimerie	106.4	\$ 114.5	\$ 331.4	\$ 357.8
Câblodistribution	34.8	33.3	104.7	101.2
Journaux	6.2	6.8	19.0	19.9
Télédiffusion	2.7	3.1	8.8	9.3
Loisir et divertissement	0.9	1.0	2.8	3.1
Télécommunications d'affaires	8.4	9.2	25.2	27.2
Intégration Web – Technologie	0.5	0.6	1.2	2.0
Internet – Portails	0.1	0.3	0.5	1.0
Siège social	0.2	0.3	0.8	1.0
	160.2	\$ 169.1	\$ 494.4	\$ 522.5
Acquisitions d'immobilisations				
Imprimerie	50.3	\$ 46.5	\$ 137.2	\$ 294.1
Câblodistribution	34.0	18.1	96.5	55.4
Journaux	3.9	2.5	12.4	6.9
Télédiffusion	4.0	1.1	7.6	4.5
Loisir et divertissement	0.6	0.5	2.0	0.9
Télécommunications d'affaires	7.5	3.8	16.1	13.2
Intégration Web – Technologie	0.3	0.3	0.9	0.7
Internet – Portails	0.1	0.2	0.4	0.2
Siège social	1.5	0.3	2.0	0.3
	102.2	\$ 73.3	\$ 275.1	\$ 376.2

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(en millions de dollars canadiens)
(non vérifiés)

	Trois mois arrêtés les 30 septembre		Neuf mois arrêtés les 30 septembre	
	2004	2003 (redressé note 2a)	2004	2003 (redressé note 2a)
Bénéfices non répartis au début de la période				
Solde déjà établi	1,140.1	\$ 1,058.3	\$ 1,128.3	\$ 1,073.9
Redressement par suite d'un changement d'une convention comptable (note 2a)	-	(14.2)	-	(12.0)
Solde redressé	1,140.1	1,044.1	1,128.3	1,061.9
Bénéfice net (perte nette)	41.0	16.7	52.8	(1.1)
	1,181.1	1,060.8	1,181.1	1,060.8
Dividendes	2.6	-	2.6	-
Bénéfices non répartis à la fin de la période	1,178.5	\$ 1,060.8	\$ 1,178.5	\$ 1,060.8

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non vérifiés)

	Trois mois arrêtés les 30 septembre		Neuf mois arrêtés les 30 septembre	
	2004	2003 (redressé note 2a))	2004	2003 (redressé note 2a))
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Bénéfice tiré des activités poursuivies	41.0	\$ 16.7	\$ 53.4	\$ (2.7)
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	158.0	165.3	489.6	511.6
Amortissement des frais reportés et des autres éléments d'actifs	2.2	3.8	4.8	10.9
Amortissement des frais de financement reportés et de l'escompte sur la dette à long terme	15.8	14.8	46.9	45.0
Amortissement des incitatifs à la clientèle reportés	8.4	7.7	25.0	24.2
(Gains) pertes sur instruments dérivés inefficaces et sur variation de change de la dette à long terme non couvert	(8.2)	2.4	2.0	(10.0)
Pertes sur vente d'autres d'éléments d'actif	1.2	6.3	11.8	12.3
Part des actionnaires sans contrôle	52.1	49.7	108.9	35.1
Intérêts sur actions privilégiées rachetables	-	5.9	-	19.2
Dévaluation d'actifs et portion non-monnaire des dépenses de rationalisation et autres charges spéciales	5.2	0.4	60.8	72.6
Gain sur variation de la juste valeur de débiteures échangeables	(15.0)	-	(15.0)	-
Perte nette (gain net) sur refinancement de dettes	-	-	2.6	(7.5)
Perte sur réévaluation d'un montant additionnel à payer	4.9	-	14.7	-
Impôts futurs	36.3	23.3	39.7	(30.3)
Autres	3.7	(0.3)	11.2	3.2
	305.6	296.0	856.4	683.6
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation (déduction faite de l'effet des acquisitions et dispositions d'entreprises)	(149.6)	(172.3)	(508.5)	(509.0)
Flux de trésorerie générés par les activités poursuivies	156.0	123.7	347.9	174.6
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées	-	(0.5)	0.6	(0.5)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	156.0	123.2	348.5	174.1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
(Diminution) augmentation nette des emprunts bancaires	(2.9)	2.5	(2.7)	8.1
Emprunts (remboursements) nets sur les facilités bancaires renouvelables et le papier commercial	263.4	(24.0)	325.0	578.5
Émission de dettes à long terme	-	62.1	-	849.5
Remboursement de la dette à long terme	(219.9)	(30.3)	(329.4)	(1,193.6)
Frais de financement reportés	-	(0.1)	-	(11.2)
(Augmentation) diminution nette des paiements devancés en vertu des accords de crédit croisés	(2.9)	(38.6)	0.6	(127.1)
Produit net de l'émission de capital-actions	-	-	0.4	-
Émission d'actions par des filiales	3.4	5.7	15.0	212.2
Dividendes	(2.6)	-	(2.6)	-
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle	(25.1)	(16.8)	(58.5)	(55.4)
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités de financement	13.4	(39.5)	(52.2)	261.0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :				
Acquisitions d'entreprises, net des espèces et quasi-espèces acquises (note 9)	(44.1)	(7.9)	(72.9)	(278.3)
Produits de dispositions d'entreprises (déduction faite des espèces et quasi-espèces disposés) et autres actifs (note 10)	1.1	-	(7.8)	22.6
Acquisitions d'immobilisations	(102.2)	(73.3)	(275.1)	(376.2)
(Augmentation) diminution des placements temporaires et d'autres actifs	(65.2)	(68.5)	137.0	25.5
(Augmentation) diminution des espèces et quasi-espèces et placements temporaires en fiducie (déduction faite des acquisitions)	(0.9)	3.7	(0.9)	223.0
Autres	(0.6)	(2.7)	(2.0)	(7.9)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(211.9)	(148.7)	(221.7)	(391.3)
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces	(42.5)	(65.0)	74.6	43.8
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en monnaie étrangère	(46.3)	(0.5)	(45.3)	(44.5)
Espèces et quasi-espèces au début de la période	211.2	255.7	93.1	190.9
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	122.4	\$ 190.2	\$ 122.4	\$ 190.2
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit :				
Espèces	23.4	\$ 64.9	\$ 23.4	\$ 64.9
Quasi-espèces	99.0	125.3	99.0	125.3
	122.4	\$ 190.2	\$ 122.4	\$ 190.2
Intérêts payés	168.9	\$ 172.8	\$ 389.0	\$ 438.4
Impôts payés (déduction faite des remboursements)	(0.2)	(6.9)	84.7	37.3

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

	30 septembre 2004 (non vérifié)	31 décembre 2003 (vérifié)
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME :		
Espèces et quasi-espèces	122.4	\$ 93.1 \$
Espèces et quasi-espèces et placements temporaires en fiducie (valeur au marché de 12,2 millions de dollars (11,3 millions de dollars en 2003))	12.2	11.3
Placements temporaires (valeur du marché de 63,6 millions de dollars (194,6 millions de dollars en 2003))	63.6	194.2
Débiteurs	936.3	771.5
Impôts sur le bénéfice à recevoir	26.6	26.4
Stocks et investissements dans des produits télévisuels et des films	732.8	649.2
Frais payés d'avance	53.4	47.2
Impôts futurs	108.8	206.9
	2,056.1	1,999.8
PLACEMENTS A LONG TERME (valeur du marché de 381,8 millions de dollars (467,5 millions de dollars en 2003))	352.9	352.6
IMMOBILISATIONS	4,576.9	4,942.8
IMPOTS FUTURS	99.2	104.7
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	462.8	427.8
ÉCART D'ACQUISITION	7,297.4	7,343.7
	14,845.3	\$ 15,171.4 \$
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
PASSIF A COURT TERME :		
Emprunts bancaires	3.2	\$ 5.9 \$
Créditeurs et charges à payer	1,731.7	1,966.2
Impôts sur le bénéfice et autres taxes	90.0	98.1
Impôts futurs	19.4	8.1
Montant additionnel à payer	83.4	68.7
Tranche à court terme de la dette à long terme et des billets convertibles	74.5	98.2
	2,002.2	2,245.2
DETTE A LONG TERME (note 7)	5,233.1	5,286.4
DEBENTURES ECHANGEABLES	717.3	799.2
BILLETS CONVERTIBLES	143.1	144.7
AUTRES ELEMENTS DE PASSIF	863.4	733.0
IMPOTS FUTURS	854.1	925.9
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	3,633.3	3,652.1
AVOIR DES ACTIONNAIRES :		
Capital-actions (note 11)	349.2	348.5
Bénéfices non répartis	1,178.5	1,128.3
Écart de conversion	(128.9)	(91.9)
	1,398.8	1,384.9
Engagements (note 12)		
	14,845.3	\$ 15,171.4 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action) (non vérifiées)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Les mêmes conventions comptables que celles présentées dans les états financiers consolidés inclus dans le dernier rapport annuel de Quebecor inc. (« la Compagnie ») ont été utilisées, à l'exception des nouvelles conventions comptables décrites à la note 2 b). Ces états financiers consolidés ne comprennent pas cependant l'ensemble de la divulgation requise par les PCGR et, par conséquent, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes afférentes inclus dans le dernier rapport annuel de la Compagnie.

Certains secteurs d'activité de la Compagnie subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités, dus entre autres aux variations saisonnières des revenus publicitaires et aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public. De plus, dans certains secteurs d'activité, une proportion du chiffre d'affaires de la Compagnie est basée sur des transactions de ventes uniques plutôt que des contrats à long terme, ce qui résulte en une vulnérabilité face aux changements saisonniers de température. Puisque la Compagnie dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'opérations sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité. L'exploitation du secteur Imprimerie est saisonnière, principalement en raison du nombre élevé de pages de magazines, du lancement de nouveaux produits et des catalogues promotionnels pour le retour à l'école et la période des Fêtes, qui sont produits généralement durant la deuxième partie de l'exercice financier. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas nécessairement être considérés comme représentatifs des résultats d'un exercice financier complet, en raison du caractère saisonnier de certaines opérations.

Certains chiffres correspondants fournis pour les périodes comparatives ont été réagencés en fonction de la présentation adoptée pour les périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

a) Changements de conventions comptables

Au cours du quatrième trimestre de 2003, le secteur Câblodistribution a modifié sa méthode de comptabilisation des ventes d'équipements aux abonnés et des coûts de rebranchement. Jusqu'au 30 septembre 2003, le coût des subventions accordées aux abonnés pour le matériel vendu était capitalisé et amorti sur une période de trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire, tandis que le coût de rebranchement des abonnés, y compris le matériel, la main-d'œuvre directe et certains frais généraux, était capitalisé par imputation aux immobilisations puis amorti sur une période de trois ou quatre ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

La Compagnie a changé sa convention comptable de façon à ce que les coûts liés aux subventions accordées aux abonnés et le coût de rebranchement des abonnés soient passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Ces changements ont été appliqués de façon rétroactive et ont eu les effets suivants sur les périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2003 :

- Les revenus se sont accrus de 5,2 et 13,0 millions de dollars.
- Le coût des ventes et frais de vente et d'administration a augmenté de 17,9 et 41,4 millions de dollars.
- La charge d'amortissement a diminué de 5,2 et 14,7 millions de dollars.
- La charge d'impôts sur le bénéfice a diminué de 2,5 et 4,7 millions de dollars en 2003.
- La part des actionnaires sans contrôle a diminué de 2,3 et 4,1 millions de dollars.
- Le bénéfice net a diminué de 2,7 et 4,9 millions de dollars.

Ces changements ont aussi diminué les bénéfices non répartis de 12,0 millions de dollars au 1^{er} janvier 2003 et de 14,2 millions de dollars au 1^{er} juillet 2003.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action) (non vérifiées)

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Nouvelles conventions comptables

Relations de couverture

En juin 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« l'ICCA ») a publié des modifications à la note d'orientation n° 13 concernant la comptabilité, (« NOC-13 »), *Relations de couverture*. Ces modifications précisent certaines exigences et donnent des directives supplémentaires sur la détermination, la désignation et la documentation des relations de couverture et sur l'évaluation de l'efficacité de ces relations. Les exigences de la note d'orientation s'appliquent à toutes les relations de couverture en vigueur pour les exercices ouverts le 1^{er} juillet 2003 ou après cette date. L'application rétroactive n'est pas permise. Toutes les relations de couverture doivent être évaluées au début du premier exercice d'application afin d'établir si tous les critères de couverture énoncés dans la note d'orientation sont remplis ou non. Si l'une ou l'autre des exigences énoncées dans la note d'orientation n'est pas remplie, la comptabilité de couverture doit cesser. La Compagnie a adopté les nouvelles recommandations le 1^{er} janvier 2004.

Le 19 mars 2004, le Comité sur les problèmes nouveaux a amendé le CPN-56, *Débitures échangeables*, (« CPN-56 ») afin d'éliminer la possibilité d'utiliser la comptabilité de couverture lorsque le placement de l'émetteur dans les actions sous-jacentes est consolidé ou comptabilisé à la valeur de consolidation. Selon le nouveau consensus, tout changement dans la valeur marchande des débitures, série 2001, occasionné par une variation équivalente de la valeur des 12,5 millions d'actions sous-jacentes de Quebecor World Inc. sera comptabilisé directement à l'état des résultats plutôt que d'être enregistré dans les montants reportés au bilan. Tel que requis par le CPN-56 amendé, la Compagnie applique le traitement comptable de ce CPN depuis le 1^{er} juillet 2004. Le gain de 57,5 millions de dollars sur la variation de la juste valeur de ces débitures échangeables, qui avait déjà été reporté jusqu'au 1^{er} juillet 2004, continue d'être reporté dans le futur. Ce gain sera constaté à l'état des résultats au cours de la période durant laquelle il ne sera plus probable que les actions sous-jacentes seront données en échange, ou au cours de la période durant laquelle les actions sous-jacentes seront effectivement données en échange. Suite à l'adoption du CPN-56 amendé, une augmentation de 1,00 \$ de la valeur boursière par action de Quebecor World Inc. entraînera une augmentation équivalente de la valeur des débitures échangeables et dégagera une perte de 12,5 millions de dollars à être comptabilisée aux résultats. À l'inverse, une diminution de 1,00 \$ de la valeur boursière par action de Quebecor World Inc. entraînera une diminution équivalente de la valeur des débitures échangeables et dégagera un gain de 12,5 millions de dollars. La Compagnie a enregistré un gain de 15,0 millions de dollars pour la période de trois mois arrêtée le 30 septembre 2004 étant donné que la valeur boursière par action des actions de Quebecor World Inc. a diminué de 1,20 \$ entre le 1^{er} juillet 2004 et le 30 septembre 2004.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

3. FRAIS FINANCIERS

	Trois mois arrêtés les 30 septembre		Neuf mois arrêtés les 30 septembre	
	2004	2003	2004	2003
Intérêts sur la dette à long terme et sur les billets convertibles	98,2 \$	115,1 \$	319,5 \$	377,1 \$
Intérêts sur actions privilégiées rachetables	-	5,9	-	19,2
Revenus de placements	(2,0)	(2,6)	(6,7)	(12,2)
Amortissement des frais de financement reportés et de l'escompte sur la dette à long terme	15,8	14,8	46,9	45,0
(Gain) perte sur instruments financiers dérivés inefficaces et sur variation de change sur la conversion de la dette à long terme non couverte	(8,2)	2,4	2,0	(10,0)
Perte sur réévaluation d'un montant additionnel à payer	4,9	-	14,7	-
Autre	5,6	11,8	10,7	14,0
	114,3	147,4	387,1	433,1
Intérêts capitalisés au prix coûtant des immobilisations	(0,2)	(1,0)	(1,2)	(2,9)
	114,1 \$	146,4 \$	385,9 \$	430,2 \$

Le 1^{er} avril 2004, Corporation Sun Media, secteur Journaux a déterminé qu'un de ses accords de crédit croisés (« swap ») avait cessé d'être une couverture efficace. Conséquemment, au 1^{er} avril 2004, la Compagnie a cessé d'utiliser la méthode de la comptabilité de couverture pour la comptabilisation de cet instrument financier et la variation de juste valeur du swap est maintenant constatée aux résultats. Le gain reporté antérieurement par suite de l'application de la comptabilité de couverture continue d'être reporté afin d'être constaté ultérieurement dans les résultats dans la période au cours de laquelle l'opération de couverture sous-jacente est constatée. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004, la Compagnie a enregistré respectivement des gains de 7,0 millions de dollars et 1,5 million de dollars liés à cet instrument dérivé.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

4. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES

a) Quebecor World Inc.

Au cours de la période de trois mois arrêtée le 30 septembre 2004, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a inscrit une charge pour la dépréciation d'actifs ainsi que des dépenses de réorganisation de 16,7 millions de dollars. Les éléments hors caisse se sont élevés à 4,5 millions de dollars et les éléments au comptant, à 12,2 millions de dollars. La tranche au comptant se composait de dépenses de 14,4 millions de dollars se rapportant aux mesures entreprises en 2004 et d'un renversement net de 2,2 millions de dollars au titre des mesures entreprises au cours des exercices antérieurs et de l'exercice en cours. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2004, Quebecor World Inc. a inscrit une charge pour la dépréciation d'actifs ainsi que des dépenses de réorganisation de 92,7 millions de dollars. Ce montant est constitué d'éléments hors caisse de 60,1 millions de dollars et d'éléments au comptant de 32,6 millions de dollars.

Dépréciation d'actifs

À la suite de l'application des mesures de réorganisation entreprises en 2004, certains actifs ont été classifiés comme inutilisés de manière permanente. De plus, ces mesures ont entraîné un test de dépréciation sur d'autres groupes d'actifs. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2004, Quebecor World Inc. a inscrit une charge pour la dépréciation d'actifs de 49,3 millions de dollars, constituée de 47,9 millions de dollars pour les actifs à long terme et de 1,4 million de dollars pour d'autres actifs.

Au cours du troisième trimestre de 2004, Quebecor World Inc. a enregistré une charge de 4,5 millions de dollars pour la dépréciation d'actifs à long terme qui se divise comme suit : 3,8 millions de dollars pour l'Europe et 0,7 million de dollars pour l'Amérique latine. Au deuxième trimestre, Quebecor World Inc. a inscrit une charge pour la dépréciation d'actifs à long terme de 55,6 millions de dollars, dont 55,3 millions de dollars étaient associés à l'Amérique du Nord et 0,3 million de dollars à l'Europe.

La dépréciation des actifs à long terme a été calculée selon l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur, basée sur le prix en vigueur sur le marché, si disponible, ou sur l'approche de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie futurs.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

4. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES (suite)

a) Quebecor World Inc. (suite)

Mesures de réorganisation en 2004

Au cours du troisième trimestre 2004, Quebecor World Inc. a poursuivi l'application de ses mesures de réorganisation et a approuvé la fermeture de son installation de Stockholm, en Suède, de même que le regroupement d'une petite installation nord-américaine et d'autres réductions d'effectifs dans l'ensemble de la filiale. Le coût au comptant de ces mesures a été estimé à 22,7 millions de dollars, dont 9,0 millions de dollars, principalement pour les réductions d'effectifs, ont été inscrits au troisième trimestre et 13,7 millions de dollars seront inscrits au cours de la période restante de l'exercice 2004 et au cours de l'exercice 2005, lorsque le passif associé à ces mesures sera engagé. Les mesures entreprises au troisième trimestre visaient au total 282 postes; toutefois, Quebecor World Inc. a estimé que 29 nouveaux postes seront créés dans d'autres installations. En résumé, 95 postes ont été abolis et 187 postes seront abolis d'ici le 31 décembre 2004. Quebecor World Inc. a également inscrit des dépenses de 1,9 million de dollars découlant des mesures mises de l'avant au deuxième trimestre et des frais de 3,5 millions de dollars associés à l'obligation découlant du régime de retraite interentreprises d'Effingham. De plus amples informations devraient être disponibles au cours des prochains mois, ce qui permettra à la Quebecor World Inc. d'estimer et de constater les autres passifs liés à l'obligation découlant du régime de retraite. De la tranche au comptant de 14,4 millions de dollars inscrite au troisième trimestre, 8,1 millions de dollars se rapportaient à l'Amérique du Nord et 6,3 millions de dollars à l'Europe.

Au cours du deuxième trimestre 2004, Quebecor World Inc. a entrepris de nouvelles mesures de réorganisation afin d'améliorer l'utilisation des actifs et d'accroître l'efficacité. Les mesures de réorganisation comprenaient la fermeture de l'installation d'Effingham (Illinois), dans le groupe Magazines, une importante rationalisation à l'installation de Kingsport (Tennessee), dans le groupe Livres, et d'autres réductions d'effectifs dans l'ensemble de Quebecor World Inc. La charge au comptant de ces mesures est estimée à 24,9 millions de dollars. De ce montant, 15,2 millions de dollars ont été inscrits au deuxième trimestre 2004. Puisque 1,9 million de dollars ont été comptabilisés au troisième trimestre, une tranche résiduelle de 7,3 millions de dollars reste à inscrire au quatrième trimestre de l'exercice 2004 et au cours de l'exercice 2005, lorsque le passif lié à ces mesures sera engagé. Ces coûts excluent l'obligation découlant du régime de retraite interentreprises d'Effingham, qui ne pouvait être estimée de façon raisonnable à ce moment. La tranche au comptant de 15,2 millions de dollars, associée en majeure partie aux réductions d'effectifs, comprenait 13,9 millions de dollars se rapportant à l'Amérique du Nord, 0,7 million de dollars à l'Europe et 0,6 million de dollars à l'Amérique latine. Les éléments hors caisse de ces mesures comprenaient 10,8 millions de dollars pour la compression d'un régime de retraite américain. Le nombre de postes visés par les mesures de réorganisation du deuxième trimestre a été révisé à 1331 au total. Cependant, Quebecor World Inc. a estimé que 457 nouveaux postes seront créés dans d'autres installations. Sommairement, 934 postes ont été abolis et 397 autres le seront d'ici le 31 décembre 2004.

Au cours du premier trimestre 2004, Quebecor World Inc. a entrepris des mesures de réorganisation et a inscrit des dépenses de 5,6 millions de dollars relativement à la réduction des effectifs, composé d'un renversement net des mesures des années précédentes de 0,9 million de dollars et de réductions d'effectifs de 6,7 million de dollars. De ce 6,7 million de dollars, 5,2 millions de dollars se rapportaient à l'Amérique du Nord, 1,0 million de dollars à l'Europe et 0,5 million de dollars à l'Amérique latine. Dans le cadre de ces mesures, 354 postes ont été abolis.

Au cours du troisième trimestre, l'application des mesures entreprises précédemment en 2004 se sont traduites par un renversement net de 0,1 million de dollars, composé de coûts excédentaires de 0,8 million de dollars et d'un renversement de 0,9 million de dollars relativement aux dépenses de réorganisation et aux autres frais engagés au cours des exercices antérieurs.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action) (non vérifiées)

4. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES (suite)

a) Quebecor World Inc. (suite)

Mesure de réorganisation au cours des exercices 2001, 2002 et 2003

Au cours du troisième trimestre, l'application des mesures entreprises au cours des exercices antérieurs a entraîné un renversement net de la provision de 2,2 millions de dollars se composant de coûts excédentaires au comptant de 1,6 million de dollars et d'un renversement de la provision de 3,8 millions de dollars au titre des dépenses de réorganisation et autres frais. Le renversement net de la provision s'explique essentiellement par l'annulation de l'abolition de 19 postes.

Le renversement net de 0,5 million de dollars inscrit au deuxième trimestre découle de coûts excédentaires au comptant de 3,6 millions de dollars et d'un renversement de 4,1 millions de dollars au titre des dépenses de réorganisation engagées au cours des exercices antérieurs, attribuable à l'annulation de mesures visant à abolir huit postes. Au premier trimestre, Quebecor World Inc. a enregistré un renversement net de 0,9 million de dollars s'expliquant essentiellement par l'annulation d'une réduction d'effectifs visant 48 postes et constitué de coûts excédentaires de 1,7 million de dollars ainsi que d'un renversement de 2,6 millions de dollars des dépenses en réorganisation des exercices antérieurs. Dans le cadre de ces mesures, 6 172 postes avaient été abolis au 30 septembre 2004 et 9 postes le seront d'ici la fin de l'exercice.

Continuité de la provision pour rationalisation et autres charges spéciales

Au 1er janvier 2004, le solde de la provision pour la rationalisation et autres charges spéciales s'établissait à 59,9 millions de dollars, représentant principalement des frais de réduction des effectifs dans l'ensemble de Quebecor World Inc., de même que les baux et les coûts de maintien des installations fermées. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2004, Quebecor World Inc. a utilisé 50,7 millions de dollars de la provision pour les dépenses de rationalisation et autres charges spéciales de l'exercice en cours et des exercices précédents.

Le tableau qui suit illustre la provision pour rationalisation et pour autres charges spéciales prises par Quebecor World Inc. en 2004 par rapport au solde reporté de la provision inscrite en 2003:

	Dépenses de rationalisation	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2003	58,3 \$	1,6 \$	59,9 \$
Dépassement des coûts de 2001-2003	6,9	–	6,9
Renversement des provisions des années antérieures	(10,5)	–	(10,5)
Nouvelles mesures de 2004	36,3	–	36,3
Renversement net des mesures de l'année courante	(0,1)	–	(0,1)
Provision utilisée en 2004	(49,8)	(0,9)	(50,7)
Écart de conversion	3,7	0,2	3,9
Solde au 30 septembre 2004	44,8 \$	0,9 \$	45,7 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

4. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES (suite)

a) Quebecor World Inc. (suite)

L'utilisation de la provision est prévue comme suit :

	Dépenses de rationalisation	Autres charges spéciales	Total
Reste de 2004	21,4 \$	6,4 \$	27,8 \$
2005	1,3	6,4	7,7
2006	–	4,1	4,1
2007	–	3,2	3,2
2008	–	2,0	2,0
2009 et ultérieurement	–	0,9	0,9
	22,7 \$	23,0 \$	45,7 \$

b) Quebecor Média inc.

- i) Au cours de la période de trois mois arrêtée le 30 septembre 2004, Groupe TVA inc., secteur Télédiffusion, a radié des frais de démarrage de 0,5 million de dollars liés à des services spécialisés numériques dont les projets ont été abandonnés.
- ii) Au cours de la période de trois mois arrêtée le 30 septembre 2004, le secteur Télécommunications d'affaires a enregistré une charge supplémentaire de 1,7 millions de dollars en compensation liée aux litiges résultants du programme de rationalisation de ses opérations de 2001.

Le tableau ci-dessous illustre les mouvements de la provision pour rationalisation et pour autres charges spéciales prises par Quebecor Média inc. contre la provision transférée de 2003 :

	Dépenses de rationalisation	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2003	5,7 \$	1,4 \$	7,1 \$
Provision additionnelle en 2004	–	2,2	2,2
Utilisation en 2004			
Au comptant	(1,0)	(3,1)	(4,1)
Hors caisse	–	(0,5)	(0,5)
Solde au 30 septembre 2004	4,7 \$	– \$	4,7 \$

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

4. PROVISION POUR RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES CHARGES SPÉCIALES (suite)

b) Quebecor Média inc. (suite)

L'utilisation de la provision est prévue comme suit :

	Dépenses de rationalisation
Reste de 2004	0,5 \$
2005	0,8
2006	0,8
2007	0,6
2008	0,4
2009 et ultérieurement	1,6
	4,7 \$

5. COMPTES CLIENTS

En septembre 2004, Quebecor World Inc. a renouvelé et amendé son programme de titrisation des comptes clients aux États-Unis. Ce programme de 650,4 millions de dollars continue d'être renouvelable annuellement et a été prolongé jusqu'en septembre 2005.

6. RÉGIMES DE RETRAITE

La Compagnie offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à contributions déterminées. Les coûts totaux sont les suivants :

	Trois mois arrêtés les 30 septembre		Neuf mois arrêtés les 30 septembre	
	2004	2003	2004	2003
Régimes de retraite :				
Régime à prestations déterminées	26,0 \$	21,1 \$	74,4 \$	55,4 \$
Régime à contributions déterminées	3,9	5,3	11,0	20,3
	29,9 \$	26,4 \$	85,4 \$	75,7 \$

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, le coût du régime à prestations déterminées inclut 14,3 million de dollars lié à la rationalisation décrite à la note 4.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

7. DETTE À LONG TERME

Les débetures de premier rang à 6,5% venant à échéance le 1^{er} août 2027 sont rachetables au gré des détenteurs, à leur valeur nominale, le 1^{er} août 2004. Un montant de 192,8 millions de dollars de débetures de premier rang, sur un total de 196,8 millions de dollars, a été soumis pour remboursement au cours du troisième trimestre. Quebecor World Inc. a remboursé les débetures de premier rang à même sa facilité bancaire à long terme renouvelable.

En février 2004, Quebecor World Inc. a remboursé, pour une contrepartie en espèces totalisant 42,8 millions de dollars, la totalité des billets de premier rang à 7,75 %, remboursables par anticipation à partir du 15 février 2004 qui n'avaient pas été offerts pour remboursement en novembre 2003. Cette extinction de titres de créance à long terme s'est traduite par une perte de 2,6 millions de dollars, soit la prime versée et la radiation des escomptes et des frais reportés liées à cette opération.

Également, au cours de la période de trois mois arrêtée le 31 mars 2004, Quebecor World Inc. a abandonné son programme de papier commercial canadien.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

8. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours des périodes.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net rajusté pour tenir compte de l'effet potentiel dilutif de la conversion présumée des billets convertibles et des options d'achat d'actions, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation redressé pour tenir compte de l'effet potentiel dilutif de la conversion présumée des billets convertibles et des options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué :

	Trois mois arrêtés au 30 septembre 2004	Neuf mois arrêtés au 30 septembre 2004
Bénéfice tiré des activités poursuivies	41,0 \$	53,4 \$
Incidence sur le bénéfice de la conversion présumée des billets convertibles et des options d'achat d'actions déduction faite des impôts applicables sur le bénéfice	-	(0,1)
Bénéfice tiré des activités poursuivies rajusté de l'effet de dilution	41,0 \$	53,3 \$
Bénéfice net	41,0 \$	52,8 \$
Incidence sur le bénéfice de la conversion présumée des billets convertibles et des options d'achat d'actions déduction faite des impôts applicables sur le bénéfice	-	(0,1)
Bénéfice net rajusté de l'effet de dilution	41,0 \$	52,7 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,6	64,6
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en millions)	-	0,1
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	64,6	64,7

Le calcul des effets de dilution exclut les débetures échangeables série 2001 puisqu'elles n'ont aucune incidence sur la dilution et les options anti-dilutives pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2004

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action) (non vérifiées)

9. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2004, la Compagnie a procédé à des acquisitions et a augmenté sa participation au sein de certaines entreprises. Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Certaines allocations de prix d'acquisition sont préliminaires et devraient être finalisées sur une période n'excédant pas un an après les dates d'acquisitions correspondantes.

a) Quebecor World Inc.

- i) En mars 2004, Quebecor World Inc., secteur Imprimerie, a acquis une participation minoritaire dans ses activités en Amérique du Nord, pour une contrepartie en espèces de 0,8 million de dollars, dégageant un écart d'acquisition additionnel de 0,6 million de dollars.
- ii) En avril 2004, Quebecor World Inc. a fait l'acquisition de participations minoritaires dans ses activités d'exploitation en Espagne pour une contrepartie en espèces de 2,3 millions de dollars, de laquelle un montant de 2,0 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'augmentation de l'écart d'acquisition.
- iii) En septembre 2004, Quebecor World Inc. a fait l'acquisition de participations minoritaires dans ses activités d'exploitation en Amérique du Nord pour une contrepartie en espèces de 3,1 millions de dollars, de laquelle un montant de 2,1 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'augmentation de l'écart d'acquisition.

b) Quebecor Média inc.

- i) Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004, Quebecor Média inc. a augmenté sa participation dans Groupe TVA inc., secteur Télédiffusion, à la suite du programme de rachat d'actions pour annulation entrepris en 2003. Ainsi, pour les périodes respectives, 430 700 et 1 389 700 actions classe B sans droit de vote ont été rachetées en vertu de ce programme pour des contreparties en espèces de 8,8 et 31,3 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition additionnel de 2,1 et de 7,9 millions de dollars.
- ii) Le 28 avril 2004, Nurun inc., secteur Intégration Web – Technologie, a annoncé l'acquisition de Ant Farm Interactive LLC pour une contrepartie en espèces de 5,4 millions de dollars. En sus, Nurun inc. émettra aux vendeurs 996 170 actions ordinaires en 2007 ou, au gré de la filiale le versement d'un montant en espèces équivalent à la valeur des actions au moment du paiement. L'émission d'actions ou le paiement en espèces est conditionnel à ce que les vendeurs soient à l'emploi de la Compagnie au moment du paiement et conséquemment, le montant estimé de la rémunération est amorti aux résultats sur la période. De plus l'entente comprend des contreparties maximales de 4,9 millions de dollars, conditionnelles à la réalisation d'une certaine performance dans le futur. L'acquisition a dégagé un écart d'acquisition additionnel de 2,8 millions de dollars. Les contreparties conditionnelles basées sur la performance, s'il y a lieu, seront comptabilisées en augmentation de l'écart d'acquisition.
- iii) Au cours de la période de trois mois arrêtée le 30 septembre 2004, relativement aux offres d'achat de toutes les actions en circulation à droit de vote multiple et actions à droit de vote subalterne de Netgraphe inc. effectuées le 25 mai 2004, et prolongées jusqu'au 30 juillet 2004, la Compagnie a acquis, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive 9140-8559 Québec inc., un total de 150 248 actions à droit de vote multiple et 24 156 897 actions à droit de vote subalterne de Netgraphe inc. Le 15 septembre 2004, les actionnaires de Netgraphe inc. ont approuvé une opération de fermeture par voie de fusion en vertu de laquelle la Compagnie est devenue propriétaire, directement ou indirectement, des actions ordinaires de la société issue de la fusion. Les actionnaires minoritaires de Netgraphe inc. ont pour leur part reçu des actions privilégiées de la société issue de la fusion. À la suite de ces transactions et du rachat de toutes les actions privilégiées de la société issue de la fusion, la totalité des participations minoritaires de Netgraphe inc. a été acquise pour une contrepartie en espèces de 25,2 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition de 22,5 millions de dollars. Peu de temps après ces transactions, les actions de Netgraphe inc. ont été retirées de la cote de la Bourse de Toronto.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

9. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

b) Quebecor Média inc. (suite)

- iv) Le 9 juillet 2004, Le SuperClub Videotron Ltée a acquis la presque totalité des actifs de Jumbo Entertainment inc. pour une contrepartie en espèces de 7,0 millions de dollars dégageant un écart d'acquisition additionnel de 5,1 millions de dollars. Jumbo Entertainment inc. exploite 105 magasins franchisés de location de vidéo loisir partout au Canada.

10. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 27 mai 2004, Nurun inc., secteur Intégration Web – Technologie, a finalisé la vente de 84 % de sa participation dans Solutions Mindready inc. à la suite d'une offre d'achat publique pour une contrepartie en espèce de 4,4 millions de dollars et une balance de vente à recevoir de 3,4 millions de dollars. La vente a résulté en une perte sur disposition de 0,3 million de dollar (net de la part des actionnaires sans contrôle de 0,4 million de dollars). Le total des actifs et passifs disposés s'élevait à 22,4 millions de dollars et à 12,4 millions de dollars, respectivement. Après cette vente, Nurun inc. détient toujours 1,2 million d'actions de Solution Mindready inc. qui pourront uniquement être acquises en totalité par l'acquéreur en tout temps jusqu'au 27 juin 2005, à un prix de 1,165 \$ par action, réduit de la distribution spéciale en espèces de 1,1 million de dollars payé à Nurun inc. le 18 août 2004. La conciliation du produit net de disposition d'entreprises à l'état des flux de trésorerie est la suivante :

Contrepartie et distribution en espèces reçues	5,5	\$
Espèces et quasi-espèces disposées	13,3	
Produit net des espèces et quasi-espèces disposées	(7,8)	\$

11. CAPITAL-ACTIONS

a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droit de vote multiple) (ci-après appelées « actions A »), chaque action donnant droit à dix voix, autorisées en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote), à raison d'une action contre une action.

Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (ci-après appelées « actions B »), autorisées en nombre illimité, convertibles en actions A à raison d'une action contre une action, uniquement si une offre publique d'achat visant les actions A est faite aux porteurs d'actions A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions B.

Les porteurs d'actions B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Quebecor inc. un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non vérifiées)

11. CAPITAL-ACTIONS (suite)

b) Capital-actions émis

	<u>Actions A</u>		<u>Actions B</u>	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au 31 décembre 2003	22 617 475	10,1 \$	42 008 647	338,4 \$
Conversions d'actions A en actions B	(231 973)	(0,1)	231 973	0,1
Émission d'actions par suite de l'exercice d'options	-	-	25,000	0,7
Solde au 30 septembre 2004	22 385 502	10,0 \$	42 265 620	339,2 \$

c) Régime d'achat d'actions

i) Régime de Quebecor inc.

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, 25 000 options au prix moyen d'exercice de 17,85 \$ ont été exercées, tandis que 10 000 options ont été annulées à un prix d'exercice moyen de 16,86 \$. Au cours de la période de neuf mois, aucune nouvelle option n'a été octroyée.

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, une charge de 1,2 million de dollars liée au régime a été incluse dans le bénéfice net (0,5 million de dollars pour la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2003).

ii) Régime de Quebecor World Inc.

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, 1 110 700 options au prix moyen d'exercice de 28,63 \$ ont été octroyées, y compris un octroi spécial de 1 000 000 options. L'octroi spécial comprend 500 000 options qui seront acquises sur une période de quatre ans, 300 000 options qui seront acquises à raison de 25% par année selon le rendement visé du bénéfice par action de Quebecor World Inc. et 200 000 options acquises à raison de 25% par année selon le rendement visé du cours de l'action de Quebecor World Inc. De plus, 41 260 options au prix moyen d'exercice de 18,01 \$ ont été exercées, alors que 248 649 options au prix moyen d'exercice de 30,50 \$ ont été annulées. La dépense liée au régime est de 3,0 millions de dollars pour la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004. La juste valeur estimative des options octroyées durant la période est de 9,17 \$ par option et a été calculée en utilisant le modèle Binomial de calcul du prix des options pour les options qui sont acquises par le passage du temps et pour celles qui sont acquises selon le rendement visé du bénéfice par actions de Quebecor World Inc. Pour les options qui sont acquises selon le rendement visé du cours de l'action de Quebecor World Inc., la juste valeur a été calculée en utilisant le modèle d'évaluation d'options parcourus.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action) (non vérifiées)

11. CAPITAL-ACTIONS (suite)

c) Régime d'achat d'actions (suite)

iii) Régime de Quebecor Média inc.

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, 663 920 options au prix moyen d'exercice de 21,84 \$ ont été octroyées à la haute direction de Quebecor Média inc. et de ses filiales. De plus, au cours de la même période, 115 059 options au prix moyen d'exercice de 16,02 \$ ont été annulées. Au 30 septembre 2004, 3 156 408 options étaient en circulation à un prix moyen d'exercice de 18,00 \$, alors que 267 515 options pouvaient être exercées au prix moyen d'exercice de 16,45 \$.

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, une charge de 5,2 millions de dollars liée à ce régime a été incluse dans le bénéfice net (5,4 millions de dollars pour la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2003).

iv) Régime de Groupe TVA inc.

Régime d'options conventionnelles d'achat d'actions de catégorie B au profit des dirigeants

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, 109 300 options au prix moyen d'exercice de 15,52 \$ ont été exercées 126 500 options au prix moyen d'exercice de 20,75 \$ ont été octroyées, alors que 50 000 options à un prix moyen d'exercice de 13,24 \$ ont été annulées. La juste valeur estimative des options octroyées durant la période est de 10,64 \$, calculée en utilisant le modèle de calcul du prix des options Black-Scholes.

Régime d'options de performance d'achat d'actions de catégorie B au profit des dirigeants

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, 50 000 options au prix moyen d'exercice de 18,85 \$ ont été exercées, alors qu'aucune nouvelle option n'a été octroyée ou annulée.

v) Régime de Nurun inc.

Au cours de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2004, 251 500 options au prix moyen d'exercice de 1,87 \$ ont été octroyées, 3 375 options au prix moyen de 0,98 \$ ont été exercées, alors que 72 250 options au prix moyen d'exercice de 16,23 \$ ont été annulées. La juste valeur estimative des options octroyées durant la période est de 1,42 \$ par option et a été calculée en utilisant le modèle de calcul du prix des options Black-Scholes.

vi) Bénéfice net pro forma

Certaines filiales de la Compagnie, Quebecor World Inc., Groupe TVA inc. et Nurun inc., ont adopté la méthode de juste valeur au 1^{er} janvier 2003 pour comptabiliser les options d'achat d'actions après cette date. Si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour les attributions consenties en 2002 par ces filiales, le bénéfice net pro forma de la Compagnie aurait augmenté de 0,1 million de dollars pour la période de trois mois arrêtée le 30 septembre 2003 (aucun montant en 2004) et diminué de 0,3 million de dollars pour la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre juin 2004 (0,2 million de dollars en 2003). Le bénéfice net par action non dilué et dilué n'aurait pas été affecté pour les périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées les 30 septembre 2004 et 2003.

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Périodes de trois mois et de neuf mois arrêtées le 30 septembre 2004

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action) (non vérifiées)

12. ENGAGEMENTS

a) Quebecor World Inc.

Matériel et outillage

Au cours de la période arrêtée le 30 septembre 2004, Quebecor World Inc. a signé des contrats dans le but d'acquérir neuf nouvelles presses pour ses réseaux américains d'impression de magazines, catalogues, encarts publicitaires et livres. Les paiements futurs liés à ces engagements seront de 81,6 millions de dollars US en 2005 et 23,3 millions de dollars US en 2006.

Acquisitions d'entreprises

Quebecor World Inc. a conclu un contrat exécutoire visant l'acquisition de la participation restante de 50% dans Helio Charleroi en Belgique, filiale de European Graphic Group S.A. La contrepartie totale, basée sur la performance financière des trois derniers exercices financiers, devrait s'élever à 35,4 millions d'euros (55,4 millions de dollars). La transaction sera complétée au cours du quatrième trimestre de 2004.

b) Quebecor Media inc.

Le 20 août 2004, Groupe TVA inc. et Corporation Sun Media, toutes deux filiales de Quebecor Média inc., ont annoncé qu'elles avaient conclu une convention d'achat définitive avec CHUM Limited afin d'acquérir la nouvelle station Toronto 1 que CHUM est en voie d'acquérir de Craig Media Inc. La clôture de cette transaction demeure assujettie à certaines conditions, dont l'obtention de toutes les approbations réglementaires et la clôture de la transaction entre CHUM et Craig Media Inc. annoncée le 12 avril 2004. Le coût de l'acquisition est de 46,0 millions de dollars, dont 34,5 millions de dollars payables en espèces à la clôture par Groupe TVA lui conférant ainsi une participation de 75,0% dans Toronto 1. Corporation Sun Media versera 3,5 millions de dollars en espèces à la clôture et remettra à CHUM les 29,9% de participation qu'il possède dans Pulse 24, une chaîne régionale d'information en continu, à Toronto, lui conférant ainsi la participation restante de 25,0% dans Toronto 1.